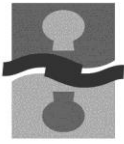


DATE	DOSSIERS	OBJET
22/04/2016 1 <sup>ER</sup> SESSION ATELIER N°5	PLAN DE DEPLACEMENTS INTER-ENTREPRISES (PDIE)	STATIONNEMENT DES POIDS LOURDS / TRANSPORT DE MARCHANDISES / DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS
PARTICIPANTS	KIEFFER BÉATRICE (ALTRANS), LAURENT ETIENNE (ESPACE ENTREPRISE), KOPP STEPHANE (MLT), VOITELET FRÉDÉRIC (SMART FRANCE), RIPPLINGER PATRICK (CARSAT), SCHMITT ARNAUD (CASC)	
EXCUSES	VUKASSE LAURE (HOPITAUX DE SARREGUEMINES), RISSE CYRILLE (IMPERIAL LOGISTICS)	

## 1. Résumé de la réunion

### Stationnement des poids lourds :

- Sur l'Europôle, l'enregistrement des poids lourds (PL) se fait au pôle d'enregistrement devant la crèche. Les poids lourds stationnent avant et après l'enregistrement sur le parking devant le pôle d'enregistrement. Lorsqu'ils sont nombreux, les camions se garent le long de la rue Robert Schuman jusqu'à l'entrée de la crèche. Ces stationnements sont dangereux pour les automobilistes.
- Un constat, le parking PL actuel est trop petit.
- En début d'année, le marquage au sol a été refait sur le parking afin d'améliorer le stationnement.
- Plusieurs options sont évoquées : Déplacer le pôle d'enregistrement vers anciennement Hollmann, déplacer celui de MLT ou centraliser ailleurs les enregistrements avec un point d'entrée.
- Prévoir sur l'europôle 2 un petit parking PL pour le stationnement des véhicules habitués à aller sur le site. Le risque est de mettre le parking « trop loin » du pôle d'enregistrement dans ce cas, les chauffeurs ne l'utiliseront pas.
- L'idée de séparer les flux des inscriptions et les stationnements est à l'étude.
- Donner la possibilité aux transporteurs d'utiliser une application pour accéder à l'Europôle et de faire l'enregistrement (difficile à réaliser).
- Altrans et MLT font remarquer que les camions arrivant trop tard le soir ne peuvent plus être chargés, ils restent alors la nuit dans le secteur ou sur place pour être chargé le matin à 6h.
- Une idée : Prévoir quelques places de stationnements sur l'europôle 2 équipées d'une borne pour l'inscription des chauffeurs et indiquant le temps avant de pouvoir entrer sur le site. La CASC va chercher des exemples en France de ce type de fonctionnement.
- La CASC va se renseigner sur le détail de la procédure d'enregistrement des camions.
- Un artisan ou un véhicule léger transportant du matériel pour une entreprise du site doit également s'enregistrer à la porte 2 avant d'entrer dans la zone.
- Sur l'europôle, il y a environ 45 000 mouvements/an au niveau de la porte 2 et environ 10 000 mouvements/an chez MLT.
- Mosolf compte 2 aires de chargement. La plus grande se trouve dans l'enceinte de smartville.
- Les entreprises nous précisent qu'elles connaissent à l'avance la date, l'heure et le lot qui va arriver.
- Il est souligné que les transporteurs à livraison « express » peuvent parfois représenter un danger sur le site.



## Transport de marchandises :

- Par rapport au transport de marchandises, la CASC va se renseigner sur la situation de la voie ferrée et les projets envisagés par rapport à l'ITE sur l'europôle.
- Sur la partie europôle 2, suite aux travaux, une partie des rails ont été recouverts.
- Quelle vision ont les entreprises de l'europôle par rapport à ce chemin de fer ? Qui a accès à l'ITE ? qui l'utilisera ? qu'elles entreprises seraient intéressées ? si non, pourquoi ?
- Démarcher les opérateurs prêts à intervenir sur le site, définir les services et coûts.
- MLT faisait des expéditions de véhicules avec le train mais plusieurs contraintes → définir les avantages et les inconvénients de ce moyen de transport.
- Exemple d'utilisation du chemin de fer pour des entreprises : Egerland à Forbach et Tramosa à Creutzwald.
- Dans le cadre d'une réouverture de l'ITE, il faudrait des fournisseurs sur la ligne et d'autres utilisateurs pour « rentabiliser » l'ouvrage. Les entreprises devraient également avoir la possibilité de faire des commandes groupées pour avoir une livraison de pièces sur le site.
- Le service proposé doit être flexible et compétitif pour être utilisé par les entreprises.
- Il y a des exemples en France d'utilisation de conteneurs qui sont chargés sur les camions et les trains.
- Rappel : la meilleure année, le trafic fer représentait 17% du transport des voitures.

## Déplacements professionnels :

- Altrans privilégie la téléconférence et veut basculer vers de la vidéoconférence.
- smart possède un parc de 20 véhicules légers en autopartage et les déplacements concernent principalement Paris et Stuttgart. Il y a 1 portail d'autopartage géré par 1 coordinateur. Il gère la plateforme et rapproche les conducteurs si besoin.
- La signalétique pour accéder aux différents sites de l'europôle n'est pas assez claire.
- Discussion sur les horaires des postes et la possibilité de décaler les sorties d'usines de 30 minutes au minimum.

## **2. Observations**

- Il n'y avait pas de représentant de la ZI de Sarreguemines lors de la 1<sup>er</sup> réunion. La CASC va convier aux prochaines sessions des ateliers des entreprises concernées par ces thématiques : Continental, l'Hôpital et Procter&Gamble.
- Mise à disposition d'un plan des 2 zones pour les prochaines réunions.

## **3. Documents à transmettre aux participants**

- Résultats de l'enquête sur l'Europôle et la ZI de Sarreguemines (pdf)
- Carte de localisation des salariés de l'europôle

## **4. Calendrier**

- Mercredi 18 mai de 14h30 à 16h30 (à reporter)
- Mardi 21 juin de 8h30 à 10h30

Chargé de mission  
Arnaud Schmitt